CAMPUS DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
CENTRE-VAL DE LOIRE

PROCES VERBAL DES CANDIDATS ADMIS À L'EXAMEN D'ACCÈS AUX PROFESSIONS DE CONDUCTEUR DE TAXI ET VTC (Épreuves pratiques)

Site de formation continue

SESSION *D'AVRIL 2026*

A tours, le 10/04/2026

N° CANDIDATURE	TYPE EXAMEN	DECISION
14240	TAXI	ADMISSIBLE
0000587608PE1 (41)	VTC	ADMISSIBLE
20596	VTC	ADMISSIBLE
13222	TAXI	ADMISSIBLE
12810	TAXI	ADMISSIBLE

Campus des Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire
28 rue du Faubourg de Bourgogne – 45000 Orléans
02 38 68 03 32 – www.cma-cvl.fr

La Présidente de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat Centre – Val de Loire

Aline MERIAU